



Conseil d'Administration du 25 septembre 2008

Déclaration

Madame la Présidente, Monsieur le Directeur Général,

Lors de la dernière séance de ce Conseil, le 10 juillet à Orléans, vous avez annoncé la fusion d'une dizaine d'agences locales et d'une Direction Territoriale ainsi qu'une baisse des effectifs, pour 2009, de 155 postes.

Monsieur le Directeur Général, lors d'une rencontre avec le SNPA FO, le 16 juillet, vous avez confirmé ces orientations, sans apporter beaucoup plus de précisions sur ces restructurations.

Vous avez ensuite invité les représentants du Personnel à une réunion d'information le 16 septembre dernier, pour l'annuler à la presque dernière minute, au prétexte que des arbitrages attendus des Tutelles, ne seraient pas arrêtés pour cette date.

Surprenant, lorsqu'on examine sur Internet, l'agenda du Ministre de l'Agriculture et de la Pêche, qui fait état d'une entrevue avec Mme la Présidente du Conseil d'Administration et M. le Directeur Général de l'ONF, le 8 septembre.

Madame la Présidente, vous nous avez conviés aujourd'hui à une séance exceptionnelle du Conseil d'Administration, avec à l'ordre du jour, le sujet « brûlant » des conséquences de la RGPP sur les structures de l'ONF. Et aucun document préalable pour nous informer de cet important dossier.

Voici résumé en quelques mots, le climat social qui règne à l'ONF depuis maintenant 2 mois.

Pour tout dialogue : le silence, pour toute considération : l'indifférence.

Nous ne vous ferons pas l'affront de penser, que vous ayez pu imaginer, ne serait-ce qu'un instant, que ce mutisme directorial, serait de nature à rassurer les Personnels ou qu'il les empêcheraient de penser.

Le silence n'apaise qu'en apparence, car il nourrit, dans le même temps, tous les bruits et colporte toutes les rumeurs.

Monsieur le Directeur Général, vous employez souvent des métaphores maritimes. Pardon de vous paraphraser mais en voici une pour expliquer notre sentiment présent : on annonce la tempête, le bateau tangué déjà, l'équipage est désarmé et le capitaine se mûre dans sa cabine.

Nous pourrions reparler plus tard de la validité de notre contrat avec l'Etat, voire même de sa pertinence, au regard des orientations gouvernementales actuelles. Admettons un instant, que tout cela ne soit pas votre volonté première et que vous n'êtes finalement que le bras armé (est-ce de bonne intentions ?) de la politique définie en plus haut niveau de l'Etat, cela n'explique pas la méthode, qui est choquante à plus d'un titre.

Choquante d'abord pour les femmes et les hommes de l'ONF :

Ces dernières années, l'Etablissement a traversé la tempête de 1999, puis les vagues du PPO et la mise en place d'une gouvernance contractuelle, tant en externe qu'en interne, conduisant à une forte diminution des effectifs, comme vous l'avez rappelé vous-même, de plus de 1000 postes organisés.

De contrat « gagnant-gagnant », en plan de redressement ou de développement, la confiance et la solidarité des personnels de l'Office ont été beaucoup sollicités pour réaliser vos objectifs, et qui étaient soi-disant nos objectifs communs.

Alors il est choquant d'assister aujourd'hui, au milieu d'une nouvelle tourmente, à un tel « lâchage » de la part de la Direction, du Siège aux Directions territoriales, où toutes les réunions programmées (ctp et commissions diverses) ont été annulées, comme pour éviter de rencontrer les personnels. De plus des consignes strictes ont été données pour que ceux qui savaient, se taisent.

Choquante ensuite pour la considération de la parole donnée :

Permettez-moi, cette fois, de paraphraser Charles Aznavour : « hier encore j'avais un contrat ... »

Il y a peu, vous affirmiez encore que le Contrat Etat-Office était une bénédiction et qu'il nous protégeait. Ce document auquel vous semblez attacher tant d'importance, et que nous avons soi-disant mal compris dans ses implications sur le niveau des effectifs de l'Etablissement, ne semble plus aujourd'hui nous exonérer de quoi que ce soit.

Les immenses efforts déjà accomplis à l'Office sont rayés d'un trait de plume : la RGPP nous ramène à la case départ, même si elle n'est pas la seule responsable de la tourmente actuelle qui frappe l'ONF.

Les personnels ont pourtant payé un lourd tribut, mais l'Etat ne respecte pas les termes du Contrat. Le désaveu de la parole donnée est évident, mais personne ne semble trouver le courage ou tout simplement l'honnêteté de nous le dire.

Choquante enfin pour la considération de la personne :

De quoi parle-t-on aujourd'hui ?

De 10 000 personnels de l'Office qui se demandent ce qu'il va advenir de l'Etablissement et de leur futur dans cette Maison. 10 000 personnes ce sont aussi 10 000 familles, qui, soyez en sûrs, partagent toutes les mêmes interrogations.

L'attachement aux valeurs, les craintes devant la perte de notre cœur de métier de forestier, ont fait, ici même l'objet de maintes interventions, mais aujourd'hui, c'est au sens « Maslowien » du terme, une inquiétude vitale qui anime les personnels de l'Office.

Laisser toutes ces personnes dans l'ignorance est, encore une fois, très choquant.

C'est pourquoi, sans préjuger, des réactions des Personnels face aux mesures que vous allez annoncer, nous souhaitons vous faire savoir, en préambule, que votre intolérable silence de ces dernières semaines a fait trop de bruit et trop de mal.

Le sentiment des forestiers s'inscrit maintenant bien au-delà de la défiance, en l'absence d'une légitime considération.

Cet effondrement du management sera un handicap supplémentaire pour la défense de l'Office National des Forêts, et cela au moins, Madame la Présidente, M. le Directeur Général, vous auriez pu nous l'éviter.

L'Administrateur, Gilles Mailley